



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Communiqué de presse
Mardi 10 mai 2011

**Sondage Ifop pour la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables à l'occasion de Planète PME
Lever les freins au développement des PME**

Prime aux salariés des entreprises de – de 50 exonérée de charges : 74% des chefs d'entreprise favorables

59% pensent que la réforme de l'ISF aura un impact positif sur la situation financière des PME

A 5 semaines de Planète PME, le Congrès des Patrons de PME, la CGPME et l'Ordre des Experts Comptables ont interrogé les patrons de PME sur les freins qu'ils rencontrent et l'efficacité des dispositifs pour les soutenir, en matière de fiscalité, financement et nouveaux marchés.

Principaux résultats :

20% déclarent leur **activité en croissance** (19 % en 2010 et 12% en 2009)

44% des chefs d'entreprise favorables à la suppression du bouclier fiscal

74% des PME ont du mal à accéder aux marchés publics

Les patrons des entreprises de moins de 50 salariés expriment **un fort intérêt** pour le dispositif leur permettant **le versement facultatif d'une prime pour partie exonérée de charges**, 74% se déclarent susceptibles d'appliquer cette mesure incitative.

Bonne perception (76%) du bénéfice économique du maintien du dispositif ISF-PME

Le bénéfice économique du **maintien du dispositif ISF-PME** est bien perçu (**76%**), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés (87%). Pour **59%** des dirigeants, **la réforme de l'ISF** aura un impact positif sur la situation financière des PME françaises.

En revanche, les patrons de PME sont très partagés sur **la suppression du bouclier fiscal** : **44%** d'entre eux estiment qu'elle aura des **effets positifs** sur la situation financière des PME, 38% pensent le contraire. Tous les dirigeants d'entreprise n'entrent pas dans le cadre du bouclier fiscal, et beaucoup peuvent avoir perçu cette suppression comme le mal nécessaire à l'allègement de l'ISF.

Parallèlement, l'enquête révèle l'accueil très positif fait aux propositions de certaines organisations professionnelles en matière de fiscalité d'entreprise. **La proposition de la CGPME d'instaurer un taux réduit de l'impôt sur les sociétés sur la partie des résultats remontés en fonds propres** fait ainsi quasi l'unanimité chez les patrons de PME (**86%**). De même, l'idée de la CGPME de **généraliser à toutes les entreprises le principe d'une fiscalité progressive** est bien perçue par **65%** des patrons.



Jean-François Roubaud – Président de la CGPME : « *Nous sommes très satisfaits de l'unanimité que la proposition d'instaurer un taux réduit de l'IS sur la partie des résultats remontés en fonds propres suscite chez les patrons de PME. C'est en effet une mesure que nous portons à la CGPME depuis plus de cinq ans.* »

61% des chefs d'entreprises soulignent l'intérêt de **la proposition de l'ordre des experts comptables** qui vise à **réduire les délais d'obtention des crédits bancaires** par le biais d'une **procédure dématérialisée** et formalisée. Celle-ci permettrait aux entreprises de moins de 20 salariés de remplir par Internet leur dossier de financement pour des crédits inférieurs à 25 000 €.

Enfin, les patrons de PME sont favorables à **71%** à ce que l'on **adapte le financement bancaire aux besoins des PME** en instaurant des critères spécifiques aux risques PME pour les prêts bancaires, faciliterait les conditions d'accès au crédit.

Agnès Bricard, Présidente de l'Ordre des Experts comptables, commente : « *Ces résultats montrent le besoin de réponses plus rapides et d'engagements plus pérennes en matière de financement qu'exprime les dirigeants d'entreprises et plus singulièrement les plus petites d'entre elles. Faciliter l'accès au crédit est un levier essentiel de développement pour les TPE et les PME d'aujourd'hui. Par ailleurs, tout ce qui peut aider les PME à mieux répondre aux appels d'offres publics constitue également un levier efficace de croissance.* »

83% estiment que les grandes entreprises sont privilégiées dans l'accès aux marchés publics

S'ouvrir à de nouveaux marchés est une problématique essentielle pour les PME. Or elles rencontrent de nombreux freins : **74% des patrons de PME françaises** considèrent qu'il est aujourd'hui **difficile pour leur entreprise d'accéder aux marchés publics**. Ressenti d'autant plus important dans l'industrie (44%) et le BTP (41%). **83%** ont sentiment que **les pouvoirs publics ont plutôt tendance à privilégier les grands groupes** dans le cadre des appels d'offre.

Presqu'autant reconnaissent avoir des difficultés à accéder aux gros acheteurs privés : il est difficile pour 70% des patrons de PME de gérer la relation avec les grandes entreprises donneurs d'ordre (sous-traitance, délai de paiement du donneur d'ordre,...) et même très difficile pour 28% d'entre eux.

Mais ce sentiment est encore plus fort en ce qui concerne l'accès aux marchés étrangers : **82%** trouvent qu'il est aujourd'hui **complexe pour leur entreprise de mener une réelle démarche de prospection à l'international**.

Seuls deux types de dispositifs pour soutenir les entreprises dans leurs initiatives d'exportation sont jugés efficaces : la création dans **chaque région d'un guichet unique** pour centraliser et faciliter les démarches d'exportation (**63%**) et les dispositifs d'aides publiques qui **couvrent les entreprises contre le risque de défaillance** des clients étrangers (**62%**). Le caractère incitatif des autres dispositifs testés est plus limité, notamment lorsque ceux-ci impliquent un partenariat avec un grand groupe (54%).

Méthodologie :

Etude réalisée par Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 401 dirigeants de PME (de 1 à 500 salariés), interrogés par téléphone du 21 au 28 avril 2011. L'échantillon a été raisonné en termes de secteur d'activité et de taille d'entreprise. Les résultats tiennent compte du poids réel de chaque secteur et taille d'entreprise.

A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables :

L'expert-comptable intervient dans toutes les tailles de l'entreprise et dans tous les secteurs de la vie entrepreneuriale et de la vie collective. Au-delà de l'établissement des comptes annuels, l'expert-comptable est l'interlocuteur privilégié du dirigeant. Il le conseille et l'accompagne dans toutes ses décisions, en matière de gestion, de fiscalité, de social, d'informatisation ou encore de conseil à l'export. L'expert-comptable est le conseil permanent et de proximité du chef d'entreprise. Il apporte également une réponse ponctuelle et adaptée aux différents événements de la vie de l'entreprise : création, développement, financement, investissement, prévention, transmission.

Planète PME a été créée en 2003 par la CGPME. Elle a réuni en 2010 plus de 11 000 participants, dont les 2/3 de dirigeants de petites et moyennes entreprises, l'essentiel de leurs partenaires économiques et institutionnels.

Contacts Presse : Press & Vous – Laurence Margoline
Tél : 01.44.37.00.19 - Fax : 01.40.59.84.18. Email: laurence.margoline@press-et-vous.fr

CGPME : Soraya Djidel
Tél : 01 47 62 73 79 – 06 73 67 89 41 – Email : sdjidel@cgpme.fr
Toutes les informations sur www.cgpme.fr

CSOEC : Philippe Lacoste
Tél : 01 44 15 60 97- Email : placoste@cs.experts-comptables.org

PLANETE PME Commissariat général : Image et Stratégie – Rachel Brunella
Tél : 01 42 89 65 00 – rachel.brunella@image-strategie.com